

B. NOTICE

NOTICE
OBLETS GYNECOLOGIQUES 1 g Comprimé intra-utérin

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

V.M.D. s.a.
Hoge Mauw 900
B-2370 Arendonk.

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

OBLETS GYNECOLOGIQUES 1 g Comprimé intra-utérin.
Chlorhydrate de chlortétracycline

3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

Par comprimé.

Substance active: Chlorhydrate de chlortétracycline 1 g

Excipients:

Lactose
Gomme d'acacia
Amidon
Talc
Stéarate de magnésium

4. INDICATION(S)

Traitement des infections utérines post-partum aiguës causées par des bactéries sensibles à la chlortétracycline.

5. CONTRE-INDICATIONS

- Ne pas utiliser chez les animaux présentant une insuffisance hépatique et/ou rénale modérée à sévère.
- Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue aux tétracyclines.

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Aucun effet indésirable n'est connu.

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a été pas efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Bovins (vache en période post-partum).

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

Insérer une fois deux comprimés intra-utérins aussi profondément que possible dans l'utérus après avoir soigneusement nettoyé et désinfecté la vulve. Introduire les oblets avec un long gant en plastique et après application généreuse d'un lubrifiant. Ne pas essayer d'administrer si le col de l'utérus n'est pas suffisamment ouvert.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

10. TEMPS D'ATTENTE

Viande et abats : 3 jours.

Lait : 96 heures (8 traites).

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Blister (aluminium-PVC) :

Protéger de la lumière.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après EXP. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Feuille (aluminium - polyéthylène) :

À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

Protéger de la lumière.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après EXP. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

Une prise inadaptée du médicament peut augmenter l'apparition de bactéries résistantes à la chlortétracycline et diminuer l'efficacité du traitement avec d'autres tétracyclines en raison d'une résistance croisée.

La sensibilité des souches cibles peut varier au fil du temps. Un antibiogramme peut être nécessaire pour le traitement.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Ne pas utiliser ce produit si vous y avez une hypersensibilité connue ou s'il vous a été recommandé de ne pas travailler avec celui-ci.

En cas de contact accidentel avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement avec de l'eau.

Lactation :

Le temps d'attente imposé pour l'utilisation du lait des animaux traités doit être respecté.

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :

Ne pas administrer en association avec des substances bactéricides, telles que les pénicillines, les céphalosporines, ...

Incompatibilités :

Les tétracyclines sont incompatibles avec des ions bivalents, comme Ca^{2+} , Mg^{2+} , ... et des ions trivalents, comme Al^{3+} .

Pendant le traitement avec la chlortétracycline ne pas administrer par voie intra-utérine, des préparations contenant ces ions.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DECHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

14. DATE DE LA DERNIERE NOTICE APPROUVEE

Août 2017

15. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

À usage vétérinaire.

Délivrance : Sur ordonnance vétérinaire.

BE-V113425 (aluminium - polyéthylène)

BE-V489244 (aluminium - PVC)

Conditionnement de 50 ou 100 comprimés intra-utérins.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.